

CONTACT 35

Lettre d'information aux acteurs de l'APF d'Ille-et-Vilaine



Joyeux printemps
à tous !

ÉDITO

SOMMAIRE

Page 1 :

◇ Edito

Pages 2 et 3 :

◇ Actualités Nationales : Brèves du printemps

Pages 4 à 6 :

◇ Infos nationales APF : pacte, accessibilité, fête du sourire, fiscalité, Ch(s)ose...

Page 7 :

◇ Infos nationales diverses : Handi'chiens, les cordées

Page 8 :

◇ Infos départementales :
- groupe éthique, Collectif, Gré à Gré, Parents

Pages 9 à 12 :

◇ Hommages à nos 3 Amis

Pages 13 à 17 :

◇ Activités DD35
- Les Brioches, groupes relais, élections CD
- Programmes sorties et loisirs
- Journées découvertes, séjour ski

Page 18 :

◇ Page sportive

- Page 19 et 20 :

◇ Culture et annonces
- Flash sur les œufs de Pâques
- Lectures, ciné...

Cher(e)s Ami(e)s et cher(e)s Adhérent(e)s,

Voilà les beaux jours qui arrivent : le printemps sonne à notre porte, nous rappelant que la vie continue, après la tristesse de ce début d'année endeuillé par le décès de nos trois amis, que nous n'oublions pas.

Le décompte pour une France accessible en 2015, se poursuit. Le 5 avril, nous serons à 1000 jours de l'échéance. Après moult tentatives de dérogations et de reports, notre vigilance doit rester sans faille.

Nous allons avoir la possibilité d'exercer notre citoyenneté lors des prochains scrutins nationaux. À cette occasion, le pacte A.P.F. 2012 énonce les 12 engagements que les candidats à la présidentielle et aux législatives doivent respecter pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre dignement et prendre leur place dans la société. Jusqu'aux élections, vous pouvez aller signer ce pacte sur Internet et inviter les personnes de votre entourage à le faire.

Les lignes doivent bouger pour une société inclusive, cela veut dire de tout mettre en œuvre pour un mieux vivre ensemble en termes d'accessibilité physique (LIBERTE), d'ouverture à tous (EGALITE) et d'une plus grande solidarité (FRATERNITE). A chacune et à chacun de le faire savoir par les urnes lors des prochaines échéances électorales. Nous n'accepterons ni ne tolérerons que vous ne puissiez pas remplir « votre devoir de citoyens ». Soyons persuadés et confiants, dans nos engagements individuels au service du collectif qu'est notre association, qu'un mieux vivre ensemble est possible.

Pour finir, nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation des « Brioches de l'Amitié », ainsi que Catherine et nos 3 partenaires qui ont apporté, sans compter, leur contribution pour la réussite de cette opération qui prouve encore la vitalité et le dynamisme de notre délégation.

Bonne lecture de ce numéro !

Francis Renard, Directeur et Patrick AUBRY, Représentant du CD 35

Retrouvez dans ce numéro les hommages rendus à nos trois amis disparus en ce début d'année. Qu'en leur souvenir, le courage et la persévérance ne nous quittent jamais. Nous avons également une pensée vers nos amis en convalescence : Patrick Aubry du Conseil Départemental et Gisèle Boukou du comité de rédaction du Contact 35. qu'ils nous reviennent vite en pleine forme.



www.apf.asso.fr

Avril—Mai—Juin 2012



EMPLOI ET SCOLARITE

Institutions/Emploi - An Treiz en cessation de paiement : spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle de personnes handicapées psychiques ou mentales, l'association An Treiz (Finistère) a dû, fin janvier, présenter un plan de restructuration, approuvé par les autorités. Du fait de la mise en concurrence par l'Agefiph des associations d'aide à l'emploi de travailleurs handicapés en généralisant les appels d'offres, An Treiz a perdu les trois-quarts de ses financements et va licencier près de la moitié de son personnel.

Emploi - Retraite des fonctionnaires handicapés : le projet de loi relatif à la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique a été définitivement adopté par le Parlement début mars. Désormais, les agents de l'Etat, comme ceux du privé, bénéficient d'un droit à une retraite anticipée à taux plein dès 55 ans s'ils ont obtenu une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Les contractuels qui entrent dans un parcours de titularisation peuvent obtenir une validation à temps-plein de leur service effectué à temps-partiel.



Emploi - Le FIPHFP sans moyens : mi-mars, les syndicats et associations du Comité National du Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P), ont dénoncé les entraves faites au fonctionnement de cet organisme par le refus d'aug-

menter le budget du Fonds, de recruter les personnels nécessaires (15 environ) à ses missions, en accroissement constant.

Emploi - Don de congé pour handicap : une proposition de loi vise à permettre aux salariés de faire don d'heures de réduction de temps de travail ou de récupération à un collègue de travail parent d'un enfant gravement malade ou handicapé. Le bénéficiaire du don verrait son salaire et ses droits maintenus durant le nombre correspondant de jours d'absence. Ce transfert serait anonyme et limité à 24 jours dans l'année par donateur.

Scolarité - AVS : lors du Grenelle de l'éducation et la formation des jeunes handicapés, fin janvier dernier, la FNA-SEPH (Fédération des associations au service des élèves en situation de handicap) a demandé la réouverture des travaux pour créer un vrai métier d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). Des propositions concrètes ont été faites par les ateliers du Grenelle : en priorité, l'amélioration de la formation des AVS, ensuite la création d'un vrai métier d'accompagnant, puis l'instauration, dans chaque département, d'un service d'accompagnement scolaire, social et professionnel. En amont, la demande d'harmonisation et de mutualisation des pratiques des MDPH, l'insertion d'un module sur la prise en compte du handicap dans le cursus de formation des personnels d'éducation, la généralisation des ULIS (unités d'inclusion sociale)...



VIE AUTONOME



Logement - Financement en déshérence : mi-février, le mouvement Pact déplorait que l'habitat des personnes âgées ou handicapées soit devenu un secteur d'intervention menacé de sinistre.

Il dénonçait la suppression depuis deux ans de la plupart des financements des adapta-

tions de logement (moins 60% pour les crédits gérés par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et le resserrement des budgets des collectivités locales, notamment des Conseils Généraux, aboutissant parfois à une baisse d'un tiers des aides ! Le Pact, comme l'ALGI (Association pour le Logement des Grands Infirmes) après la suppression du 1% logement, risque de disparaître.



ACCESSIBILITE

Santé - les médecins lancent un SOS : mi-février, La Confédération des Syndicats Médicaux

Français (CSMF) a demandé aux pouvoirs publics de financer la mise en accessibilité des cabinets de médecine libérale afin de pouvoir respecter l'obligation d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015. La fédération alerte le gouvernement et demande un soutien urgent pour procéder à un état des lieux et évaluer le volume et le montant des travaux qui devront être engagés, ce qui laisse entendre que rien n'a été réalisé dans ce domaine depuis 2005 !

Législation - Renvoi de la Loi Doligé (aux oubliettes ?) : le Sénat a voté le renvoi en commission de la proposition de loi Doligé qui visait notamment à rendre facultative certaines réglementations et à introduire un très large champ de dérogations à l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public.

Tourisme - Guide des cafés, hôtels, restaurants : malgré les réticences affichées des organisations professionnelles sur la mise aux normes de ces établissements, une délégation ministérielle a publié, fin janvier, un guide exhaustif de méthodologie "Cafés, hôtels, restaurants et discothèques : réussir l'accessibilité". Il rappelle la réglementation et décline sa mi-

se en œuvre, en fonction du handicap, pour chaque service à rendre aux clients, que ce soit par des adaptations, matériels spécifiques ou aide des personnels. Le guide est téléchargeable gratuitement au format PDF (120 p.)

Société/Transports - Les ZAPA repoussées d'un an : la création expérimentale des premières Zones d'Action Prioritaire pour l'Air est reportée à 2013. Créées dans le cadre du Grenelle II de l'environnement, les ZAPA devaient exclure de la circulation automobile urbaine environ 8 millions de véhicules trop polluants, sauf ceux qui transportent des personnes handicapées titulaires de la carte européenne de stationnement. Un décret publié fin février a, en effet, confirmé que les véhicules arborant une carte de stationnement délivrée aux personnes handicapées pourront circuler dans les futures ZAPA.

Recueil de bonnes pratiques :

l'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle (OBIACU) a publié, début mars, le « Recueil 2011-2012 de belles pratiques et de bons usages en matière d'accessibilité de la cité » réalisé par une délégation à l'accessibilité du ministère du développement durable. L'ouvrage est téléchargeable sur le site de l'observatoire.



DROITS

Mobilisation - Parents indignés au Mans et à Saint

Lô : près de 700 personnes ont manifesté devant la Préfecture du Mans (Sarthe) à l'appel d'un collectif d'associations, pour dénoncer le manque de places en établissements médico-sociaux pour personnes handicapées. Le collectif estime à 500 le nombre de personnes laissées sans solution éducative, hébergement en foyer et travail protégé. Le collectif Parents en colère de la Manche a également manifesté le 7 mars dernier à Saint-Lô. Il réclamait la création de places en établissements et de

solutions éducatives pour leurs enfants handicapés.

Communication - Exclus du tarif social :

la première offre sociale d'accès à Internet a été lancée en février par l'opérateur France-Télécom-Orange. Toutefois, cette offre sociale de l'Internet ne s'adresse qu'aux allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce tarif social Internet n'est pas ouvert aux bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés à la différence de celui qui s'applique à la seule téléphonie fixe au titre de l'abonnement social depuis 1997.





ELECTIONS NATIONALES

Des normes d'accessibilité des bureaux de vote et des isolements existent (un document technique peut être consulté à la DD35). Les municipalités doivent appliquer ces normes (art. D56-1 à D56-3 et D61-1 du code électoral). A l'approche des prochains scrutins nationaux, renseignez-vous sur cette accessibilité auprès de votre mairie et, si nécessaire, alerter le préfet. Nous invitons ceux qui pourraient rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur droit de vote à faire appel à un huissier pour faire constater ces obstacles. La DD35 est prête à vous soutenir dans cette démarche.



LANCEMENT DU PACTE APF 2012

L'APF a fait la tournée des QG de campagne des candidats à l'élection présidentielle pour leur remettre le Pacte. A cette tournée s'ajoute une communication dans la presse par l'affiche d'une « Marianne en fauteuil » invitant les candidats et tous les citoyens à signer le Pacte.

Le Pacte 2012 ou 12 engagements républicains pour une société ouverte à tous !

- 1/ Une « France accessible » dès 2015
- 2/ Des espaces, des services et des produits conçus pour tous !
- 3/ Des transports et une voirie accessibles dans tous les territoires
- 4/ Le libre choix des biens et des services
- 5/ L'accès à une éducation inclusive
- 6/ L'égalité dans l'emploi
- 7/ La possibilité d'exercer ses droits
- 8/ Une vie affective, sentimentale et sexuelle pour tous !
- 9/ Le droit à des ressources suffisantes
- 10/ L'accès aux soins pour tous, sur tout le territoire
- 11/ La reconnaissance du « risque autonomie »
- 12/ De nouveaux droits pour les aidants familiaux et les proches.

NB : Signez le pacte et invitez votre entourage à en faire autant sur www.apf.asso.fr

LE PACTE POUR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ



Avec le Pacte APF et « Investir sur la Solidarité », l'APF participe à la création d'un 3^{ème} outil afin d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle et aux législatives. C'est une première, une douzaine d'associations a décidé de faire cause commune : près de 200 propositions concrètes et applicables immédiatement sont réunies au sein d'un ouvrage collectif pour sensibiliser les candidats et les électeurs à la veille de l'élection présidentielle. Dirigé par Louis-Georges Tin, « le Pacte pour en finir avec les discriminations » : sexisme, homophobie, handicap, âge, origine... interpelle chaque citoyen. (Edit. Autrement, 12 €).

STRATÉGIE APF EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ



Pour faire vivre le principe de la conception universelle, la rigueur et la tolérance zéro doivent être au service de l'ambition ; tel est le message principal que l'APF souhaite renvoyer à la société française sur ce sujet. Elle n'a toutefois pas les moyens ni de tout contrôler, ni surtout d'engager des milliers de recours contentieux. Elle a ainsi sélectionné 6 types de recours à privilégier : l'inaccessibilité d'une préfecture, l'inaccessibilité d'un établissement d'enseignement supérieur (université, grandes écoles...), l'inexistence d'un schéma directeur d'accessibilité (SDA) pour les transports communaux*, intercommunaux ou départementaux, inexistence d'un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics*), l'inaccessibilité d'un aménagement de voirie réalisé depuis 2007*, l'inaccessibilité d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) ou d'un BHC (Bâtiment d'Habitation Collectif) dont le dépôt de permis de construire est postérieur au 21 juillet 2009.

* Les communes concernées sont celles de plus de 30.000 hab.

ACCESSIBILITE

Deux nouveaux sites officiels sur l'accessibilité et le droit aux transports :

les sites www.accessibilite.gouv.fr et www.qualitetransports.gouv.fr viennent d'être créés. Répondant à une proposition de l'APF lors de la CNH (Conférence Nationale du Handicap), le 1^{er} est un site dédié à l'objectif légal de la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité et parle de « conception universelle ». Le 2nd permet de renseigner sur les droits et démarches d'un voyageur concernant ses transports.

« Ensemble, vers une société inclusive ! »

Une convention cadre de partenariat a été signée entre l'APF et l'ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), mi-février. Convaincues qu'il faut désormais avancer vers une société inclusive, l'APF et l'ADAPT souhaitent renforcer leurs actions nationales et soutenir l'action de leurs réseaux respectifs. Ce rapprochement vise également à améliorer la qualité des diagnostics et des réponses apportées aux besoins des personnes en situation de handicap.



A J—1000 D'UNE FRANCE ACCESSIBLE !

Le 5 avril 2012, nous voici à 1000 jours d'une France accessible... Restons tous mobilisés et vigilants pour que cette échéance de 2015, voulue par la loi de février 2005 sur l'égalité des chances, ne soit pas un vœu pieux !



Menaces sur l'indemnisation des personnes victimes d'accidents médicaux

En effet, l'ONIAM (Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux) s'est vu successivement confier de nouvelles missions (VIH, Hépatites, Médiateur...). Or, ces nouvelles missions n'ont pas été accompagnées d'une augmentation correspondante des moyens matériels et humains. Résultats : des délais d'instruction des dossiers rallongés, des expertises non collégiales, des indemnisations en baisse, un délai de prescription des recours de 4 ans au lieu de 10 en cas de responsabilité médicale. Devant cette régression, l'APF a demandé aux autorités de veiller au bon fonctionnement des dispositifs existants.

Guide fiscal 2012

Faire Face, le magazine national de l'APF, va publier en avril prochain son guide fiscal annuel, pour les personnes en situation de handicap et leur famille. Ce guide fiscal spécifique leur sera utile, non seulement pour les aider à remplir leur prochaine déclaration d'impôts, mais également répondre à leurs questions en matière de fiscalité (taxes, redevances, successions...) tout au long de l'année. Ce guide sera disponible gratuitement (fin avril) auprès des Délégations.



SEXUALITE

CH(s)OSE, l'association créée en janvier 2011, qui milite pour une vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et la création de services d'accompa-

gnement sexuel, vient d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur cette question : l'accès à la sexualité pour les personnes handicapées, et a lancé son site internet : www.chs-ose.org.



INFOS NATIONALES APF & DIVERS HANDICAP



10 ans déjà !

L'APF prépare la 10^{ème} édition

de la Fête du Sourire, qui se déroulera partout en France, du 5 au 13 mai 2012. C'est une opération de collecte de fonds ayant pour but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. L'argent collecté par chaque délégation servira à réaliser des actions de proximité pour les adhérents du département. L'opération repose sur la vente de produits « sourire » : peluches ours nageurs, jeux de 7 familles, bijoux pour téléphones portables et fleurs. A partir du 2 avril, un jeu en 3D, HandiFast, sera également proposé aux internautes, via la page facebook de l'APF, afin de promouvoir l'opération, sensibiliser sur le handicap et récolter des fonds.

Au programme de cette semaine, hormis les stands de ventes, il y aura des animations, randonnées, parcours d'accessibilité, concerts, fanfares...

Pour fêter cet anniversaire, les délégations d'Indre-et-Loire et de Loire-Atlantique organisent, le 28 avril prochain, un « flash mob » (mobilisation éclair sur un lieu don-

né à un moment donné souvent via internet), auquel toutes les délégations peuvent s'inscrire. Bougeons les lignes avec le flash mob APF ! *Contacts : DD37 ou DD44.*

La Fête du Sourire à la DD35

Pour cette année, avec le soutien de la ville de Cesson-Sévigné, seront organisées diverses animations, au parc de la Monniais, le samedi 12 mai de 9h30 à 16h30 : randonnées pédestres avec le concours du Comité départemental de randonnée pédestre et le club de randonnée pédestre Cesson Vacances Nature, musique traditionnelle et chants marins, pique nique possible, découverte et circuits en joëlette.

2 circuits de randonnées sont proposés : un de 3 kms et un de 6 kms. Une participation minimum de 4 € est demandée (gratuit pour les enfants de - de 12 ans). Chaque inscription donne droit à un ticket de tombola.

Pour partager ce moment de rencontre entre salariés et bénévoles, valides et handicapés, dans une ambiance festive et avec le sourire, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la DD35 au 02.99.84.26.66. ou, par courriel, à dd.35@apf.asso.fr.

LA JOURNÉE DE L'ACCESSIBILITÉ
2012 samedi 20 oct.



La 2^{ème} journée nationale de l'accessibilité est fixée au 20 octobre 2012. Deux types d'actions sont proposés : Opération Ville accessible (s'inscrire avant le 15 avril) et Opération Quartier accessible (s'inscrire avant le 15 septembre). *Contacts : mobilisation@jaccede.com*

Accessibilité des logements

La section Ornaise de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) se penche sur l'accessibilité du domicile et lance un label, Handibat. Ce label reconnaît les compétences de certains artisans en matière de travaux d'adaptation des domiciles des personnes âgées et handicapées. Le président de la section souligne la volonté croissante des

personnes à rester chez elles le plus longtemps possible et l'augmentation des besoins. Pour décrocher ce label, les artisans se forment et passent un examen devant une commission composée des associations locales pour handicapés. 4 premiers artisans Ornaïens bénéficient d'ores et déjà de ce label. (*Ouest-France 10/02/2012*).





Handi'chiens

est une association nationale d'intérêt général, d'éducation de chiens d'assistance pour personnes handicapées. Elle a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur (priorité aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant). Ces chiens apportent une aide technique au quotidien aux personnes (adultes ou enfants) privées de leur mobilité. Ils répondent à 50 com-

mandes (ramasser un objet, allumer ou éteindre la lumière, aboyer sur commande, ouvrir portes et placards...) et sont aussi un grand soutien moral et affectif et un lien avec l'environnement social. Le siège de l'association est à Paris mais l'une de ses 4 antennes est dans les Côtes d'Armor : Handi'chiens Bretagne – ZA du Pont Camet – 22800 St Brandan. Tel. : 02.96.58.18.40. Site : www.handichiens.org

Handi'chiens est également financée par « les bouchons d'amour » : collectez vos bouchons !



**NI PAUVRE
NI SOUMIS**

Mobilisation NPNS, le 17 mars à Nantes

A quelques semaines des Présidentielles, le mouvement « Ni Pauvre Ni Soumis » a ap-

pelé à une grande manifestation sur la dynamique « *La solidarité a aussi des voix/voies* ». Le constat de grande précarité des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante n'a pas changé, loin de là !

Les Cordées : « Rompre la solitude par la force de l'écriture »



L'APF a été créée en 1933. Elle affirme dans sa Charte " son indépendance de tout parti politique et de toute religion." Les Cordées existent depuis sa création. Voilà donc plus de 70 ans que l'écriture rythme les échanges entre les personnes qui ont choisi le partage des mots, des idées et des amitiés. L'APF compte aujourd'hui plus de 800 cordistes réguliers.

Le principe d'une cordée APF est simple : un petit groupe de correspondants s'écrivent sur une même cordée. Chacun lit les lettres ou les messages des autres, y répond ou livre ses impressions du moment, dans le délai d'une semaine. Une cordée fonctionne avec la participation de tous. Un responsable, premier de cordée, veille à ce que la cordée ne s'arrête pas.

Cette chaîne de l'amitié crée des liens uniques, basés sur la connaissance de l'autre,

l'échange régulier et le plaisir de lire et d'écrire et pas besoin d'être écrivain pour correspondre !

Pour répondre aux nouvelles attentes d'internautes, de plus en plus nombreux, l'APF a créé les cordées électroniques. Il ne s'agit pas d'un site de recherche de partenaires et ce n'est pas, non plus, un forum traditionnel. Ce lieu est avant tout un lieu d'échanges et de partages sincères où chacun doit participer pour que tous puissent, ensemble, construire et avancer.

Elles fonctionnent sur le même principe que les cordées épistolaires, mais elles permettent de communiquer en temps réel, simultanément avec tous les membres de la cordée et en toute confidentialité grâce à un mot de passe.

Les personnes intéressées (handicapées ou valides), peuvent se connecter directement sur le site apf.asso.fr ou contacter la délégation départementale. Et la chaîne d'amitié se met en marche. Bonne et longue route parmi les cordistes !



Groupe Ethique

Les groupes de réflexion éthique sont des espaces où tous les acteurs de l'APF, sur un pied d'égalité, peuvent s'exprimer sur tout ce qui concerne leur dignité, leur vie. Les groupes permettent, dans un climat de confiance, de se questionner et d'échanger sur ce qui nous émeut, nous scandalise, nous touche.

La **DD35** se propose d'ouvrir un espace de rencontre de réflexion éthique consacré à des thèmes choisis par les participants (ex : maltraitance, parentalité, vie affective et sexuelle, vivre en institution ou en logement...). Les préconisations issues de ces réflexions pourraient être, sur accord du groupe, transmises à la DD, en vue d'une mise en œuvre. L'objectif de cet espace est, non seulement, de libérer la parole, mais de « pousser les murs » des certitudes, des idées reçues, des possibles.

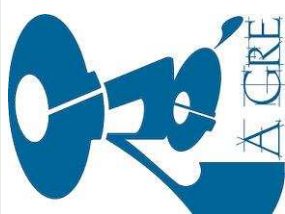
La DD35 a mis en place un espace de réflexion éthique dont les 4 réunions sont programmées les 4 Avril, 9 mai, 20 juin et 4 juillet 2012. *Renseignements à la DD : 02.99.84.26.66.*



Les ressources des personnes handicapées

Le Collectif Handicap 35 a organisé, avec le concours de la Maison Associative de la Santé, une conférence débat sur ce thème le 23 mars 2012. Ont été abordés : l'ouverture des droits et les conditions d'attribution et de versement des prestations (évaluations, conditions de ressources, contrôles...) avec des intervenants de la CPAM, de la CAF, du Conseil Général et de la MDPH.

Le blog du Collectif : <http://collectif-handicap35.org/>



L'association « Gré à gré », spécialisée dans l'information, le conseil, l'accompagnement et la formation

dans le domaine de l'emploi direct, a inauguré ses nouveaux locaux le 7 mars dernier. Nouvelle adresse : 10-12, avenue des Français Libres à Rennes. Tel : 09.77.19.50.10. Site : <http://www.greagre.asso.fr>

Parents Handicap Rencontre : besoin d'échanger, discuter, se soutenir, créer des liens... ? Rejoignez le groupe de parents d'enfants en situation de handicap accom-

pagné par un animateur, dans un espace convivial, à la Ludothèque de la Maison de l'Enfance de Vitré, 1 Allée de la Hodeyère 35500 Vitré. Entrée libre et gratuite ; ouvert aux parents d'Ille-et-Vilaine, de Mayenne... Partenaires : Centre Social du Pays de Vitré, CAMSP Farandole, CLIC. Territoire de Vitré Communauté - CCAS de Vitré ; Loisirs Pluriel de Vitré.



Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le blog de la délégation: <http://apf35.com/>

HOMMAGES - HOMMAGES - HOMMAGES -

En ce début d'année 2012, la délégation APF d'Ille et Vilaine a été tristement en-deuillée. Bernard Gautier, Daniel Chesnais et Eric Plunian-Blot nous ont quittés. La délégation veut, dans ces pages, rendre hommage à leurs parcours et leurs actions au sein de notre association et leur dire MERCI.

En guise de préambule, voici le courrier de sympathie adressé par notre président, lors de ces douloureux événements :

« Plusieurs militants de longue date de notre association en Ille et Vilaine viennent de nous quitter. Je sais combien ces départs vous touchent, aussi je tenais à vous adresser personnellement et chaleureusement ce message d'amitié. Nous savons combien ces 3 militants ont apporté à notre association, chacun avec sa personnalité et son propre engagement associatif. C'est la richesse de notre association de pouvoir compter sur des militants comme eux, qui nous permettent, au plus près des personnes en situation de handicap et de leur famille, de tisser une présence partout en France et défendre au mieux les personnes en situation de handicap et les familles. En cette période difficile pour toute l'équipe de la délégation départementale, je veux témoigner que nous sommes tous à vos côtés pour vous apporter notre soutien associatif. Je sais aussi pouvoir compter sur vous pour continuer la vie associative dynamique que vous développez au quotidien en Ille et Vilaine. »

Jean-Marie Barbier.



HOMMAGE A BERNARD
GAUTIER

Bernard Gautier avait 88 ans lorsqu'il nous a quittés en janvier dernier, au terme d'une vie, frappée par la maladie certes, mais surtout débordante d'activités militantes.

Né en 1924, dans une famille de simples agriculteurs, 6^{ème} d'une fratrie

de 8 enfants, Bernard a, très tôt, appris à se battre. A 6 ans, il allait à l'école, à pied, à 5 kms du domicile familial et ce, quelle que soit la saison. A 10 ans, il partit en pension et ne revoyait ses parents qu'aux vacances d'été. A 14 ans, il devint journalier agricole pour un salaire de misère et sans couverture sociale.

C'est à 18 ans que Bernard ressentit les premières douleurs lombaires. Un an plus tard, le diagnostic incisif tomba : il souffrait d'un mal de Pott (tuberculose de la colonne vertébrale, soignable aujourd'hui). Immobilisé, à tort, dans un corset de

plâtre pendant 5 ans, on ne se rendit compte que trop tard de l'erreur de diagnostic. Il dût effectuer de multiples séjours en cliniques, hôpitaux et centres de cure. Devenu dépendant, presque grabataire (il vivait dans une caisse), il rentra à la ferme en 1953, alors âgé de 29 ans. Son père décédé, il sera recueilli par un de ses frères et son épouse, évitant ainsi l'hospice, ce dont Bernard leur restera toujours reconnaissant. Grâce à leur confiance, il deviendra leur conseiller technique, puis celui des fermiers des environs. Il sera aussi le tonton « nounou » qui s'occupera des enfants.

HOMMAGES - HOMMAGES - HOMMAGES -

HOMMAGE A BERNARD GAUTIER (suite)

Au début des années 70, Bernard entra en contact avec l'APF, par l'intermédiaire d'une assistante sociale, Mlle Turquety.

Il participa aux réunions mensuelles dans les nouveaux locaux de l'époque, rue de la Motte Picquet. Dès 1973, le poste de délégué départemental adjoint lui fut proposé. Il resta membre bénévole jusqu'en août 1974 où il devint salarié de l'APF. Jusqu'alors tributaire de l'aide sociale et dépendant financièrement d'Hélène, qu'il venait d'épouser, Bernard perçut sa 1^{ère} paie le jour anniversaire de ses 50 ans.

La même année, il obtint son permis de conduire lui procurant un sentiment de liberté et d'autonomie qu'il mit au service de l'asso-

ciation afin de développer l'information auprès du public et de tisser des relations notamment avec les notables, facilitant ainsi bon nombre de démarches.

Nommé délégué départemental en janvier 1976, Bernard Gautier aidera à rétablir un équilibre financier (1^{ère} opération nationale « collecte de textiles » avec le concours de l'armée, augmentation des subventions) et à recruter adhérents et bénévoles (170 participants à l'assemblée départementale de 1978). Il organisa le congrès national de Rennes en 1977. Sous son impulsion, la délégation déménagea pour des locaux plus vastes et mieux adaptés, rue du Dr Joly, puis en 1983, grâce au don de Mr et Mme Roux, dans les locaux actuels, rue Danton. L'équipe s'étoffait, notamment d'une

comptable et d'un animateur. Bernard Gautier contribua également à la mise en place du 1^{er} service d'auxiliaire de vie en 1979 et participa au projet de construction du Foyer Guillaume d'Achon.

Bernard Gautier a pris sa retraite en 1989 mais continuera d'œuvrer pour les autres, dans le cadre religieux, de par sa foi, avec son implication forte dans « Lourdes, cancer, espérance » par exemple, à la suite du décès de sa femme Hélène. Il a gardé jusqu'au bout des liens avec la délégation et participait encore au groupe Amitié.



BERNARD GAUTIER Un homme d'engagement s'en est allé

Extrait du magazine Faire-Face n°706 de mars 2012.

Avec le décès de Bernard Gautier survenu le 25 janvier, à l'âge de 88 ans, l'APF perd un artisan de premier plan de son développement dans ce département, un homme d'engagement.

Son combat pour les personnes en situation de handicap a été au cœur de l'action du dynamique délégué départemental en Ille-et-Vilaine (35) de 1976 à 1988. En effet, dès les années

70, Bernard Gautier se mobilise pour la prise en charge des fauteuils roulants électriques. Il crée aussi l'un des premiers services d'auxiliaires de vie APF en 1979, et est à l'initiative de la naissance du foyer Guillaume d'Achon, à Rennes, en 1984. En parallèle, il développe les legs et les collectes textiles. Un homme au parcours atypique, puisque pendant 29 années, il s'est déplacé dans une sorte de caisse en bois, transportée

par sa famille et ses amis, ne retrouvant la station debout qu'après de nombreuses opérations et séjours de rééducation.

Un homme généreux mais aussi une "référence" dans le domaine agricole, lui que l'on venait voir des quatre coins du département pour ses précieux conseils en la matière. Il va manquer. ●

V. DC



HOMMAGE A DANIEL CHESNAIS

Daniel Chesnais nous a quittés quelques jours après Bernard Gautier, avec qui il a entamé son action de bénévole au sein de notre association. Son engagement au service des autres, pendant toutes ces années, a été riche et désintéressé. Riche, car là où il a accepté de prendre place au nom de l'Association des Paralysés de France, son engagement avait pour seul objectif la défense des droits des personnes et la lutte contre les préjugés ou les à-priori à l'encontre des personnes en situation de handicap. Son premier credo fut l'emploi et la formation professionnelle, étendu, dans un second temps, à l'ensemble des actes de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Il militait avec obstination pour la mise en œuvre de la loi de 2005. Son action s'est développée au sein de nombreuses

institutions : à la COTOREP, au Conseil d'Administration du Patis Fraux, dans les différents groupes de travail du collectif handicap 35, comme dans ceux de l'APF au niveau national puis en tant que vice président de la commission des droits et l'autonomie et membre du Conseil Départemental APF d'Ille et Vilaine.

Désintéressé, parce qu'il ne comptait pas son temps, à l'instar de ces militants associatifs très actifs, lorsqu'il s'agit de défendre les valeurs auxquelles ils croient. Désintéressé aussi, car il s'est agi, pour Daniel, de défendre les droits et d'améliorer le quotidien des personnes, et leur rendre une existence moins précaire, sans jamais rechercher à en tirer des honneurs ni une quelconque notoriété. Daniel a œuvré dans la discrétion mais toujours avec fermeté, ancré dans son engagement, et tenace dans sa volonté de changer le cours des choses pour toutes celles et tous ceux que la vie n'épargne pas. Combien de personnes ont pu voir leur quotidien s'améliorer, ignorant qu'elles le devaient à des militants actifs et engagés comme Daniel.

Daniel Chesnais portait cet engagement, actif et sensible aux valeurs républicaines d'égalité et de justice

sociale, également à titre personnel, sur le plan associatif au SADAPH, et même politique.

Daniel a consacré beaucoup de temps et d'énergie à défendre les valeurs portées par l'APF et, par l'hommage rendu par son président, Jean-Marie Barbier, ainsi que par son vice-président, Patrice Tripoteau, avec qui des liens privilégiés se sont noués au fil des années, l'APF et la délégation d'Ille et Vilaine en particulier, lui resteront reconnaissants pour l'étendue de son action et regretteront l'absence d'un ami, d'un camarade, dans les futures luttes et revendications.

Daniel Chesnais restera dans la mémoire collective de notre mouvement. Par son combat et son militantisme, il nous laisse l'espoir de lendemains vers une société plus juste et fraternelle, une société où chacun, avec ses différences, a sa place, une société ouverte à tous, comme Daniel l'imaginait et œuvrait pour sa réalisation.



DANIEL CHENAIS ET ÉRIC PLUNIAN-BLOT

La délégation 35 en deuil

MARS 2012 N°706 FAIREFACE



HOMMAGE A ERIC PLUNIAN-BLOT

La disparition brutale d'Eric, le 9 février dernier, nous a cruellement rappelé combien est fragile notre existence mais combien elle peut être précieuse. Eric Plunian-Blot a rejoint la délégation départementale d'Ille et Vilaine de l'Association des Paralysés de France il y a plus de 3 ans pour participer au Conseil Départemental. Dans la discrétion, au début, Eric a su, au fil du temps, prendre tout le sens de son engagement ainsi que sa place au sein de notre association. Militer pour le droit des personnes en situation de handicap et lutter contre les injustices envers elles est devenu son objectif. Combien de fois a-t-il dé-

noncé tous ces obstacles matériels qui se dressent sur le chemin des personnes à mobilité réduite, en s'appuyant sur ceux que lui-même devait affronter, rue de Dinan à Rennes, par exemple. Il se révoltait également contre les obstacles plus virtuels, mais non moins vitaux, comme l'accès à une formation professionnelle ou à un emploi.

Eric s'est plus concrètement engagé à nos côtés pour défendre le droit à une existence décente dans le respect de la dignité des personnes, que ce soit auprès du collectif Handicap 35, dans le groupe de suivi de l'application de la loi de 2005 ou auprès de la commission d'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé. Tout récemment, il avait pris part au groupe de travail et de réflexion concernant les services d'aide humaine. Très attaché et attentif à la qualité des prestations comme au respect des choix de vie des personnes concernées, cette mission lui tenait à coeur.

Eric Plunian-Blot souhaitait ardemment une transformation de notre société et

son engagement était porté par cet objectif. Pour cela, il a voulu également représenter notre association et sa délégation départementale au sein du mouvement associatif rennais.

Nous nous rappellerons sa ténacité et sa volonté de progresser : avec un niveau de départ relativement modeste (BEP en comptabilité), il a réussi à passer l'examen d'entrée à l'université et suivre un parcours en faculté de droit jusqu'à la licence, ce qui lui a permis de travailler dans un cabinet de conseil juridique à Paris. Sa force de caractère nous épatait lorsqu'il racontait la façon dont il est parvenu à conquérir sa vie autonome malgré les réticences des institutions qui ne l'encourageaient guère dans cette voie.

Discret mais présent, Eric était là aussi où la délégation avait besoin de bonnes volontés (au salon « autonomic » par exemple) ou tout simplement pour apporter son témoignage.



La délégation APF 35 est triplement en deuil, et, à travers elle, toute l'association, puisqu'en deux semaines, elle a perdu trois de ses membres. À la suite de Bernard Gautier, ce sont Daniel Chenais, membre du Conseil départemental (CD) depuis 2006 et Eric Plunian-Blot qui s'en sont allés, trop tôt.

Le premier à 59 ans après un long parcours à l'APF où, militant de la première heure, il était reconnu pour la fermeté de ses positions et son grand humanisme. Car non content d'œuvrer pour les personnes en situation de handicap, il était aussi famille d'accueil, venant au secours d'enfants cabossés par la vie.

MARS 2012 N°706 FAIREFACE

Le second à 51 ans, également membre du CD et candidat aux élections en cours, et très impliqué pour la défense du cadre de vie des personnes en situation de handicap et le développement de la vie associative. Toutes nos condoléances à ceux qui les ont connus, appréciés et aimés. ● V.DC

OPÉRATION « BRIOCHES DE L'AMITIÉ » 2012

Du 9 au 18 Mars 2012



Les Brioches de l'Amitié - 15, Square de Galvès - 35200 RENNES
Tel. : 02.99.84.26.66 - Mail : secretariat.adimc35@gmail.com



Bilan (provisoire) : A peu près 73000 brioches ont été vendues en 10 jours,

pour un bénéfice estimé à environ 40000 €.

Les bénéfices permettront de financer les activités organisées par la DD35 et de prendre en charge une partie du coût des sorties proposées aux adhérents.

Table Ronde :

Dans le cadre de l'opération « Brioches de l'Amitié », une table ronde a réuni, autour de Ronan Manuel, journaliste à France Bleu Armorique, les 4 associations organisatrices (APF, ADIMC, Handicap Services 35, ADAPEI) dans les locaux d'Ouest-France,

le mercredi 7 mars de 18h à 20h. Les représentants des 4 associations ont pu dire leurs attentes et débattre sur l'accessibilité, pour les personnes handicapées, dans la vie quotidienne, de la scolarité, l'emploi, la culture ou les loisirs. Des témoignages d'adhérents ou d'usagers ont dénoncé les obstacles ou salué les avancées. Des représentants de différentes institutions (élus, culture, commerce, emploi...) ont pu exposer leurs actions et répondre aux interrogations.

BRADERIES : la prochaine aura lieu le 22 avril 2012 à Rennes (halle Martenot).
Renseignements auprès de la Délégation : 02.99.84.26.66.



Infos des Groupes Relais

(responsabilité Mélanie Cillard)

GR de St-Malo : Actions de sensibilisation dans les écoles et actions sur l'accessibilité

GR de Redon : Permanences toutes les semaines (au lieu d'une par mois). Courant mars/avril, un salarié de la DD viendra à la rencontre des adhérents du secteur pour répondre aux questions (si possible), en vue de la mise en place d'activités et de la mise en place d'un groupe de travail sur l'accessibilité et la sensibilisation.

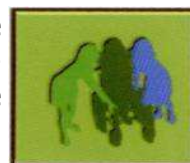
ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Le 19 mars dernier, a eu lieu le dépouillement des votes pour le renouvellement des membres du CD. 15 candidats ont obtenu le nombre de voix nécessaires pour être élus. Toutefois, en raison d'une possibilité de recours ouverte pendant un mois, nous vous présenterons plus en détail notre nouveau CD, dans le prochain numéro. D'ici là, chacun recevra individuellement, la liste officielle des membres élus.

Visites à domicile

Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation ! Les adhérents qui le souhaitent peuvent ainsi s'inscrire auprès de la Délégation Départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile. N'hésitez plus, contactez la DD35 (40, rue Danton, 35700 Rennes) ou appelez le n°02.99.84.26.66.



Activités de la Délégation



AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

☞ Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie à la délégation

En avril :

- ♦ Char à voile et restau à Saint-Malo (le 6)
- ♦ Bowling et restau à Cap Malo (le 17)
- ♦ Soirée Casino (le 27)
- ♦ Activité Quad
- ♦ Séjour à Guérande (du 12 au 14)

Le séjour à Guérande est proposé par des stagiaires en BTS tourisme. 150 euros les 3 jours pour un petit groupe de 4 personnes handicapées et 4 accompagnateurs.

En mai :

- ♦ Handi-Aviron adapté : « Les Régates rennaises » à Rennes - Plaine de Baud.

Sorties individuelles : elles peuvent, sur demande, être organisées (ex : Champs-Libres, Beaux-arts, Patinoire...)

FESTIVALS

En mai, c'est le démarrage des premiers festivals (Papillons de Nuit, Vieilles Charries...). A priori, une ou deux soirées devraient être proposées aux adhérents. Les

personnes intéressées doivent contacter Stéphanie, le plus tôt possible, afin qu'elle puisse organiser ces sorties et réserver le nombre de places adéquat.

Les rendez-vous de la Cafète...

les mercredis de 14H à 17H :

Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, WII)... N'hésitez pas à contacter Stéphanie pour ces rendez-vous conviviaux (02.99.84.26.66).



Les autres activités...

- ♦ **L'atelier Théâtre**, tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 18h à 20h à la salle Ory (Foyer Guillaume d'Achon); l'atelier est animé par une bénévole Solen Lebouc. Il est mixte (handi/valide)
- ♦ **L'atelier Art plastique**, les mercredis, de 17h00 à 20h00, à la Délégation, animé par des bénévoles.
- ♦ **L'atelier d'esthétique**, 1^{ère} séance le 19 mars : massage des mains, 2^{nde} séance le 29 mars : manucure, 3^{ème} séance le 10 avril : maquillage, 4^{ème} séance le 19 avril : massage du visage. Lieu : Délégation APF de 14h à 17h selon les séances. Une participation financière est demandée selon le thème. D'autres séances pourront être proposées, soit sur les mêmes thèmes, soit sur les thèmes du vêtement et de la peau (soleil, froid). Les places sont limitées, mais il en reste !
- ♦ **Séances handisport**, le lundi de 14h30 à 16h30 et le jeudi de 17h à 18h au SAS de Beaulieu (boccia, sarbacane, fléchette pendulaire).



☞ Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie à la délégation (02.99.84.26.66)

Stéphanie sera absente de la délégation, à partir de début mai jusqu'à courant septembre, dans l'attente d'un heureux événement. Les activités loisirs seront assurées, pendant la durée de son congé, par Mélanie Travers, actuellement en service civique à la DD. Nous souhaitons à Stéphanie une très heureuse maternité.

Activités de la Délégation Départementale

JOURNEE DE DECOUVERTE DES MACHINES DE L'ILE A NANTES LE 22 MARS 2012

La grisaille s'est invitée à notre deuxième journée découverte de l'année. Monsieur le temps, crois-tu que tu auras une quelconque influence sur notre bonne humeur ? Que nenni. Nous sommes 24 participants et donc beaucoup plus forts que toi.

Cette découverte nous emmène vers quelque chose de majestueux, grandiose : les machines de l'Île à Nantes. Nous retrouvons, après une longue absence, Jean Paul qui nous conduira sur les routes de Bretagne. Les conversations vont bon train dans le car et cela présage une super journée.

Nous mangeons au restaurant « le cargo ». Il porte bien son nom puisqu'une coque de bateau, une passerelle font partie de l'environnement. A vrai dire, vestige du passé, ce lieu est un ancien hangar à bananes. Vers la fin du repas quelques notes de musique se sont invitées et nous avons entonné deux *Joyeux anniversaire* pour Annie et Yvette.

L'après midi, nous nous dirigeons à pied vers le lieu des machines, longeant la Loire, ce qui permet d'entrevoir un 3 mats et un bateau de guerre. Voyant que nous n'avions pas perdu notre bonne humeur, le soleil est venu nous tenir compagnie.

Les machines de l'île sont nées de l'imagination de François Delarozière et Pierre Orefice. Elles se situent à la croisée des « mondes inventés » de Jules Verne, de l'univers mécanique de Léonard de Vinci et de l'histoire industrielle de Nantes, sur le site des anciens chantiers navals.

Dès notre arrivée, nous avons la chance de voir, au loin, avancer un mastodonte majestueux promenant, sur son dos, une quarantaine de personnes. Était-il un peu fâché car, de temps en temps, sa trompe lançait des jets d'eau sur les badauds. Parmi eux, n'est-ce pas Corinne et Guy qui se font arroser ?



Cet éléphant, de bois et d'acier, mesure 12m de haut, 8m de large et pèse 50 tonnes. Sa démarche pesante le conduit à la vitesse de 1 à 3 km/h.

Est-ce l'environnement ou l'ambiance qui a joué des tours à l'une de nos bénévoles, toujours est-il que surpris et presque inquiets les autres participants ont craint un instant, pour sa santé, de la voir, en public, sauter comme un cabri ! Il ne s'agissait, en fait, que d'un jeu malicieux, entamé avec deux petits garçons tout aussi excités et rieurs que notre amie. Ah c'est sûr, les lieux et ce monde fabuleux et imaginaire nous ramènent en enfance !

Nous voici accueillis dans l'antre des machines par un guide charmant. Il commence par nous expliquer la nouvelle machine en cours « l'Arbre aux hérons », qui, une fois achevé mesurera 50m de diamètre et 35m de haut. Il sera survolé par 2 hérons (d'où son nom), à nacelle, pour faire tourner la tête aux volontaires embarqués. 5 personnes sont montées, pour mieux voir la maquette, sur des sièges ascensionnels qui les élèvent à 5m de hauteur. 2 volontaires (René et Corinne) se sont installés dans des fauteuils et sont descendus dans les entrailles de la terre pour étudier la maquette d'en dessous.

« Pose les 2 pieds en canard, c'est la chenille qui se prépare, en voiture les voyageurs, la chenille part toujours à l'heure ». Vous connaissez ? Eh bien voilà qu'André se met aux commandes d'une chenille mécanique et pose les mains sur les manettes pour faire avancer et reculer la chenille arpentuse. Il se débrouille très bien dans cet exercice de grandes manœuvres.

Puis nous partons pour les Antilles en bateau tempête. Des volontaires ? Eh oui, 3 téméraires montent à bord sans se douter de ce qui les attend. Ils doivent enfilez cirés et capuches : bizarre ! Nos amis ont du cran... Tout se passe bien jusqu'au moment où une violente tempête les surprend tandis qu'ils voguent vers les îles paradisiaques, au niveau du triangle des Bermudes. Ils sont secoués de toutes parts, des vagues les submergent, le tangage les ballote de droite et de gauche, quel cauchemar ! Arriveront-ils à bon port, les reverrons-nous ?

Activités de la Délégation Départementale

JOURNEE DE DECOUVERTE DES MACHINES DE L'ILE A NANTES LE 22 MARS 2012 (SUITE)

Mais voici que le calme revient. Ouf ! ils l'ont échappé belle ! Nicole et Jean Luc, du vaillant équipage, reviennent fiers et heureux d'avoir bravé les éléments déchaînés. Quant à nous, restés sur le quai, nous avons bien ri !

Ensuite, nous avons rencontré un calamar géant (qui fera partie du grand carrousel marin de 25m de haut, en construction à l'extérieur). A la demande du guide, 2 autres volontaires kamikazes finissent par se décider et André et René se collent aux manettes.



En fait, ils s'amusez comme des fous avec ce nouveau jeu, maniant les leviers au gré de leurs envies et les tentacules du calamar réagissent dans un ballet apprécié du public.

Nous aurions bien aimé continuer notre voyage mais voilà le temps nous est compté. Nous avons repris le chemin du retour, une petite pluie s'est invitée brièvement, juste le temps de nous fabriquer un bel arc-en-ciel et, à l'arrivée sur Rennes, comme une apothéose, un superbe coucher de soleil se reflétant dans la Vilaine. Quel spectacle naturel magnifique ! Voilà encore une journée découverte à la hauteur de sa renommée, ambiance et bonne humeur garanties.

Elisabeth Renaud.

JOURNEE DE DECOUVERTE DU MUSEE DE LA RESISTANCE BRETONNE

La Journée découverte du 9 février 2012, au musée de la résistance bretonne à St Marcel (56), racontée par Elisabeth Renaud, bénévole de l'équipe organisatrice.

« Et voilà, nouvelle année, nouvelles aventures et un calendrier bien rempli. Aujourd'hui, sous un ciel nuageux et un temps froid, nous sommes partis, une bonne vingtaine, vers un nouvel horizon et vers une leçon d'histoire de nos compatriotes bretons remontant à la période de la 2^{ème} guerre mondiale.

Le restaurant du Maquis nous a chaleureusement accueillis et chouchoutés : une petite organisatrice, ne se sentant pas à la bonne hauteur, a même eu droit à un coussin sur sa chaise, pour y remédier !! (1)

En effet, la région de St Marcel (dans les Landes de Lanvaux) a abrité le plus grand maquis breton, où s'est déroulé le 18 Juin 1944, un combat mémorable de l'histoire de la France et de la Bretagne. Avant même que les alliés débarquent en Normandie, les parachutistes de la France Libre étaient largués sur la Bretagne et, dans les jours qui suivirent à St Marcel, où se rassemblaient 2 500 Bretons (dont 200 parachutistes du SAS). St Marcel est l'une des

premières régions de France reconnue pour son héroïsme et ses sacrifices : le village de St Marcel sera pillé et brûlé, 40 personnes seront tuées et d'autres déportées.

Ce musée est construit dans un parc boisé de 6 hectares, sur les lieux mêmes des combats, et perpétue le souvenir de cette armée de l'ombre qui avait refusé le joug de l'occupant nazi. Il fait découvrir la vie et l'engagement des Bretons durant la 2^{ème} guerre.

Il comprend 5 grandes sections : les débuts de la guerre – l'occupation – la résistance organisée – la bataille de St Marcel – la libération et enfin l'histoire des parachutistes S.A.S. de la France Libre (S.A.S. Special Air Service).

Dans les dédales des 6 salles, nous rencontrons des reconstitutions grandeur nature : une rue sous l'occupation, l'intérieur d'un restaurant, d'un blockhaus, des parachutistes, des soldats, etc... Nous avons même la surprise de pouvoir survoler la région de Lorient à 8 000 mètres d'altitude et à 300 km/h au poste « mitrailleur de queue » d'un Boeing B17.



Activités de la Délégation Départementale

JOURNÉE DE DECOUVERTE DU MUSEE DE LA RESISTANCE BRETONNE (SUITE)

Des femmes, des hommes, dès 1942, s'étaient organisés, structurés. Des fermiers, boulangers, bouchers, postiers, instituteurs, élèves... abritaient, transportaient, agissaient et se taisaient... Ils ont agi pendant des années dans l'ombre, à la barbe de 150 000 soldats occupants, et ont ainsi permis le déroulement du débarquement allié.

Le combat du maquis de St Marcel eut un énorme retentissement dans toute la Bretagne occupée. C'était la 1^{ère} fois que l'armée allemande était tenue en échec par des jeunes combattants FFI, entraînés par le courage de leur chef, l'expérience et la fougue des parachutistes SAS. Les hommes du maquis savaient, désormais, que la puissante Wehrmacht n'était pas invincible.

Pour terminer ce récit voici un article d'un visiteur : « Vous qui passez à proximité, car on ne passe pas à St Marcel, on y va ! Arrêtez-vous un instant pour commémorer le courage de cette population ordinaire qui a transcendé la terreur qui régnait pendant cette occupation. Comme quoi des villageois, toutes générations confondues, ont su, ont pu résister, se sont organisés pour mener, à leur niveau, avec dignité, le combat de l'ombre. Nous ne pouvons que rendre hommage à

ces résistants de l'ombre qui ont agi avec courage et désintéressement pour chasser l'ennemi. Ils ont fait la différence. Le courage modeste face à l'esbroufe de ces résistants de la dernière heure »

En attendant que tout le monde soit remonté dans le bus, une personne de l'équipe est repartie en courant. Était-ce pour voir le gros matériel : canons, véhicules militaires, l'intérieur d'un chantier du Mur de l'Atlantique, télémètre blindé de 15 tonnes... entreposés sur le vaste terrain entourant le musée ? Le temps froid et maussade nous a, en effet, privés de cette visite extérieure.

Ce fut, encore une fois, une journée formidable où la bonne humeur était au rendez-vous malgré l'absence du soleil. A bientôt pour de nouvelles aventures. »

NB : retrouvez bientôt la narration complète de cette épopée dans notre livre d'or spécial sorties et JD...

(1) Petite anecdote rajoutée par Brigitte P-M.



	Les Journées Découvertes, organisées par René Lefeuvre et son équipe vous	
	proposent prochainement, le 19 avril, la visite du Parc botanique de Haute Bretagne	
	à Le Chatellier (35)	

|| *↳ Renseignements et inscriptions auprès de René Lefeuvre via la Délégation* ||

SEJOUR SKI DU 4 AU 11 MARS A SAINT LAURENT EN GRANDVAUX



Ce mois de mars a fait quelques heureux : les vacanciers de la délégation,

en séjour d'hiver à la ferme Léonie, dans le Jura. Grâce au concours des bénévoles et de Pierre Sea, Directeur bénévole, qui a remplacé Stéphanie cette année, tout le monde est revenu enchanté et ravi.

Malgré la fatigue, chacun a pu s'épanouir dans les activités proposées et innovan-

tes pour certains : ski fauteuil, chiens de traîneaux, balnéo...

Merci à tous les accompagnateurs qui ont permis ces joies et découvertes !



PORTRAIT D'UN CHAMPION : DAVID LEMONIQUE



David LEMONIQUE, sportif en compétition de boccia, en mars 2012 à Brest

« David LEMONIQUE, jeune homme dynamique de 30 ans, vivant en appartement de proximité du Foyer Guillaume d'Achon depuis 2003 et sportif inconditionnel, a atteint son objectif !

En 2006, David découvre, via les comités départemental et régional Handisport, l'activité boccia. Discipline paralympique ressemblant à la pétanque, se pratiquant en intérieur et se jouant en individuel ou doublette. 2 équipes, des balles bleues, des balles rouges, un cochonnet (le jack), un terrain délimité et le même règlement qu'en pétanque traditionnelle : marquer plus de points que son adversaire.

Handisport Bretagne a vite proposé des compétitions aux résidents compétiteurs du foyer. David, déjà bien impliqué dans le sport (foot fauteuil, tir à la carabine), s'y investit pleinement et démontre alors un bon potentiel dans l'activité.

Les résultats ne tardent pas : il a déjà, à son actif, 3 titres de champion de Bretagne en doublette et 2 titres de champion interrégional Pays de la Loire-Bretagne en individuel. Le dernier datant du 28 janvier dernier et décroché à Bonchamp-lès-Laval. En remportant la compétition dans sa catégorie, David LEMONIQUE a alors gagné son ticket pour participer aux championnats de France du 22 au 25 mars prochain à Brest. Il aura donc l'occasion de se frotter au meilleur niveau national et pourquoi pas rêver d'être invité à participer aux stages nationaux pour parfaire son expérience... En tous cas l'objectif sportif est d'ores et déjà atteint : 5 ans de préparation et une qualification pour la plus haute compétition nationale, bravo à lui et souhaitons que jouer « quasi à domicile » en mars prochain lui porte chance ! »

Article communiqué par Stéphanie Lemaitre, éducatrice sportive APA - Service Animation et Vie Sociale du Foyer Guillaume d'Achon.

Championnat de Boccia > David Lemonique, joueur Jeux paralympiques en vue !

34 amateurs de Boccia se sont affrontés à l'occasion d'un championnat de Bretagne handisport. Parmi eux, un Guillois : David Le Monique.

Le comité de Bretagne handisport a, pour la 3^e année consécutive, organisé le championnat régional de Boccia à la salle des sports de Guiliers. « La commune a l'avantage de se trouver en centre Bretagne. En ce sens, cela facilite le déplacement de nombreux sportifs, comme Arnaud Cousin du comité.

La boccia ressemble à la pétanque, sauf qu'elle est réservée au cadre handisports. Elle concerne principalement les personnes à handicap moteur, même assez lourd. L'un des seuls sports



David Lemonique, Guillois, pourrait être sélectionné au Championnat de France, chef d'entrée des Jeux Paralympiques, qu'ils peuvent pratiquer », reprend Arnaud Cousin.

Parmi les 34 participants, quatre seront retenus pour participer au championnat de France prévu en mars prochain, où, en cas de victoire, ils décrocheront leur sésame pour les Jeux paralympiques de Londres. Et, au vu de ses performances, David Lemo-

grâce aux éducateurs de mon foyer, situé à Rennes, confie-t-il, cela ressemble à la pétanque, et ça me plaît ! » Adapte du foot fauteuil, le jeune homme de 30 ans s'efforce d'échapper à son quotidien à travers l'activité le sport, « comme les gens valides ».

« Je suis chez moi »

David a le sourire. Il vient de remporter la première place de sa catégorie, pour la 3^e fois, sur sa terre natale, Guiliers. « Je suis chez moi ici ! » Il y revient tous les mois, le temps d'un week-end. « Mais pas si longtemps ! » Je m'arrange toujours pour qu'il y ait un match de football à domicile. L'occasion de voir jouer des copains. »

Maëva Dan

Mondial de ski adapté

L'équipe de France de ski adapté a remporté cinq médailles lors des championnats du monde de ski alpin et nordique de l'INAS qui se déroulaient à Erzurum, en Turquie, fin février début mars. Parmi les médaillés : Grégory Sanchez (1 argent, 2 bronze), Antoine Maure (1 argent), Dorian Traversaz (1 argent). Les filles n'ont pas décroché de médaille.



Coin Culturel



« **Ma sortie de l'enfer : le journal de ma nouvelle vie** » : Laurence Pourieux, de Limoges, a publié, début février, son dernier livre qui raconte son parcours courageux et téméraire pour

combattre la sclérose en plaques après 10 ans de souffrances, de dépression et d'une vie meurtrie dans un fauteuil roulant... Ce livre est le témoignage vivant d'une expérience de vie. Plus d'informations sur son site internet : <http://www.l-ecriture-de-laurence.fr>

Une BD pour dédramatiser : initialement diffusé dans le cadre d'une action d'information et de sensibilisation pour l'emploi de travailleurs handicapés, l'album de bande dessinée « **Y'a pas de malaise** » est réédité par Steinkis et vendu en librairies. Conçu et

financé à l'initiative de la Mission Handicap de la Société Générale, l'album présente 10 histoires de savoir-vivre au travail entre personnes valides et handicapées. L'un des contributeurs est un jeune autiste récompensé d'un Hippocampe d'Or en 2007.



EN L'HONNEUR DU PRINTEMPS : LA TRADITION DES ŒUFS DE PÂQUES

Une tradition ancienne :



Les premiers textes qui évoquent l'offrande d'œufs à Pâques datent du

XVème siècle en Alsace. Mais cette tradition est certainement une coutume printanière encore plus ancienne car, de tous temps et dans la plupart des pays, l'œuf a évoqué la naissance et la renaissance ou la résurrection selon les croyances.

Mais qui apporte les œufs ?

Une donatrice logique : la poule comme au Tyrol, mais à fête exceptionnelle, pondre exceptionnel : c'est le coq qui apporte les œufs,

couleur de ses plumes dans certaines régions wallonnes et allemandes. D'autres oiseaux sont parfois mis à contribution, comme la cigogne de Pâques en Thuringe ou le coucou en Suisse.



Le lapin de Pâques est né d'un joli mythe, en Allemagne, puis s'est développé dans l'est de la France. Jugé frivole par les colons puritains, il est pourtant devenu le plus populaire des donateurs d'œufs de Pâques aux Etats-Unis. Dans d'autres régions d'Allemagne, le renard s'est également mis à distribuer des œufs de Pâques!

Le mystère des cloches de Pâques :

Dans la plupart des régions françaises, ce sont les cloches



qui déposent les œufs en survolant les jardins. On ne les entend plus sonner les 2 jours précédant Pâques et la légende dit qu'elles sont parties à Rome, chercher les fameux œufs. A leur retour, le jour de Pâques, toutes à leur joie, elles sonnent à toute volée en laissant tomber les œufs à leur passage... Si du moins on ne les regarde pas traverser le ciel... Attention aux enfants trop curieux !

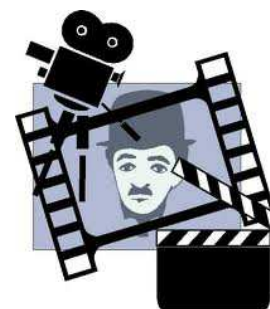
Coin Culturel



Culture/Accessibilité - Cinéma et télé adaptés : Après la polémique résultant de l'inaccessibilité pour de nombreuses personnes handicapées du film "Intouchables", les ministres concernés (Culture et Solidarités) ont annoncé des dispositions spécifiques lors d'une séance de la Commission Nationale Culture Handicap. Parmi ces mesures : le financement pendant 3 ans, par le Centre national du cinéma (CNC), du sous-titrage et l'audio-description ainsi que la mise en place de missions sur les métiers de l'audio-description et l'accompagnement des petits et moyens exploitants dans la mise en accessibilité de leurs salles.

Cinéma/Handicap moteur - Casting pour Tavernier :

le réalisateur Nils Tavernier prépare un film de fiction, « L'épreuve de la vie », dont l'un des premiers rôles est un personnage handicapé, Julien, l'un des enfants du couple formé par Paul et Claire. Souffrant de l'éloignement de son père à son égard, Julien lui lance un défi afin de partager quelque chose de fort avec lui : participer ensemble à un triathlon. Pour incarner Julien, Nils Tavernier recherche un adolescent Infirmes Moteur Cérébral, âgé entre 16 et 24 ans, se déplaçant en fauteuil électrique et capable ou pas de tenir ponctuellement sur ses jambes et de s'accrocher à une rampe. Renseignements et casting auprès du secrétariat du film, Tél. 07.63.07.68.65.



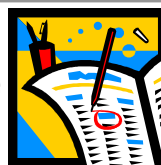
PETITES ANNONCES

👉 **Sortir** : la Chorale « L'Air de Rien » donne un concert le mercredi 13 juin 2012 à 20H30, en l'Eglise St-Augustin à Rennes.

👉 **Sortir** : l'Ensemble Vocal « Mosaïque » donne un concert, au profit de l'autisme, le 28 avril 2012 à 20H30, en l'Eglise de St Aubin d'Aubigné.

👉 **A vendre** : à Messac (35), maison de 2007, 150 m² avec terrasse, aménagements (haut de gamme) pour personnes handicapées. Gare à 800 m, tous services à proximité. 245.000 €.

👉 **A signaler**, « A3C Cuisines » propose des cuisines, salles de bains et rangements adaptés pour les personnes en fauteuil roulant. Contact : Francine Goron, A3C : 2, rue Amédée Bollée, 44360 Vigneux de Bretagne. Tel : 02.40.93.60.72. Site : www.a3c-cuisine44.fr.



● Le **Contact 35** est édité au trimestre. Pour celui de juillet-août-septembre 2012, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le **15 juin 2012**.

● **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine** : 40 rue Danton, 35700 Rennes.
Tirage : 650 exemplaires

Directeur de la publication : Francis Renard

Comité de Rédaction : Patrick Aubry, Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Jean-Yves Le Houëzec, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.

Informations sur ce numéro :
Francis Renard,
Tel : 02 99 84 26 66